

CANA L

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

1. IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE :

Nom de la préparation : CANA L

Utilisation : Traitement biologique liquide des canalisations d'eaux usées.

Raison sociale de la Société/ Entreprise : BUGS

Adresse : Z.A. MACON EST 01750 REPLONGES FRANCE

Téléphone : 03.85.31.19.95

Fax : 03.85.31.89.11

N° de téléphone d'urgence : 03.85.31.19.95

2. INFORMATION SUR LES COMPOSANTS :

Préparation : mélange de micro-organismes (Classe I), d'enzymes et de surfactants anioniques.

- **Substance dangereuse représentative** : (= substance présente dans la préparation à une concentration suffisante pour lui imposer les caractères toxicologiques qu'elle aurait à l'état pur (à 100 %))
Aucune substance de cette catégorie n'est présente.

- **Autres substances ayant des Valeurs Limites d'Exposition (VLE) professionnelle** :

Aucune substance de cette catégorie n'est présente.

3. IDENTIFICATION DES DANGERS :

Cette préparation n'est pas classée comme dangereuse pour la santé, ni pour l'environnement, ni comme produit inflammable et ne présente pas d'autres dangers physiques ou chimiques.

Les micro-organismes utilisés **ne sont pas pathogènes** mais peuvent causer une infection ou une irritation si ils sont en contact avec une plaie ouverte ou avec les yeux. Les micro-organismes sont sensibles aux antibiotiques généralement utilisés.

L'inhalation d'aérosols peut causer des irritations.

L'irritation de la bouche, du pharynx, de l'oesophage et de l'estomac peut découler d'une **ingestion** accidentelle du produit.

Le contact avec la **peau** peut engendrer de légères rougeurs si la personne a une tendance allergique cutanée.

4. DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS EN CAS D'URGENCE :

En cas de projection dans les yeux, il est préconisé de rincer immédiatement à l'eau claire, en maintenant la paupière écartée, pendant au moins 15 minutes.

En cas d'ingestion, boire beaucoup d'eau afin de diluer le produit. Ne pas faire vomir.

En cas de contact avec la peau, laver minutieusement à l'eau et au savon.

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, il est préférable de faire appel à un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE :

Non concerné.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE :

Son nettoyage s'effectue à l'eau (produit biodégradable). Pour une forte dispersion, il est conseillé d'absorber le produit avant de rincer à l'eau.

7. PRECAUTIONS DE STOCKAGE, D'EMPLOI ET DE MANIPULATION :

Stocker dans un endroit sec et frais. La température de stockage doit être comprise entre 10 et 30°C.

CANAL

8. PROCEDURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION DES TRAVAILLEURS ET CARACTERISTIQUES DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE :

(Fiches INRS ND 1708-133-88 et ND 1839-144-91 : valeurs limites d'exposition)

Le personnel portera un vêtement régulièrement lavé.

Il est conseillé de limiter la respiration des aérosols (masque) et de protéger les yeux en cas de risque de projection.

La protection de la peau par application de crèmes barrières avant manipulation est recommandée ainsi que le port de gants en caoutchouc.

Se laver les mains après chaque utilisation.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES :

Etat physique, aspect, couleur, odeur	Liquide légèrement vert
pH, indication de concentration	7,0 ± 0,3
Températures spécifiques de changement d'état	Non concerné
Caractéristiques d'inflammation, d'explosion et de propriétés comburantes	Non concerné
Densité, pression de vapeur	≅ 1
Solubilité	Diluable

10. STABILITE DU PRODUIT ET REACTIVITE :

La préparation est stable dans les conditions normales de stockage.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES :

La préparation ne contient aucune substance classée comme dangereuse selon la directive 67/548/CEE. De Salmonella a été confirmé (AOAC & USDA).

12. INFORMATIONS ECOTOXICOLOGIQUES :

La préparation est biodégradable.

13. INFORMATIONS SUR LES POSSIBILITES D'ELIMINATION DES DECHETS :

Ne pas rejeter à l'égout des quantités supérieures à celles correspondantes à un usage normal.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT :

Exempté du classement et de l'étiquetage relatif au transport.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES :

Les dispositions à prendre vis à vis du produit et de ses résidus doivent être conformes à la réglementation locale et nationale.

16. AUTRES INFORMATIONS :

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres fins que celles spécifiées en rubrique N°1 et sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et des réglementations locales.

Les informations données dans ce document doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives au produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.